Droit bancaire et financier

Utiliser les garanties financières

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | BANQ-8992011 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Droit bancaire et financier

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Choisir la garantie la plus appropriée
Maîtriser la pratique rédactionnelle
Prévenir et gérer les difficultés de mise en jeu des garanties

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032)

Public concerné

Juristes, responsables juridiques
Responsables financiers
Responsables des engagements

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Utiliser au mieux le cautionnement

Garantir la validité de l'acte de caution

- Connaître les mentions obligatoires
- La preuve de l'acte de caution : dernières évolutions
- Faire le point sur la jurisprudence
- Les précautions de rédaction à prendre en conséquence

Étude de cas : repérage des clauses pièges d'actes de caution

Procéder à des vérifications particulières

- Qualité de la caution et des créanciers
- Les informations à fournir par le créancier de la caution
- Respecter le principe de proportionnalité

Identifier les précautions à prendre en tant que bénéficiaire de l'engagement de caution

- Marge de manoeuvre du bénéficiaire : quant à la durée, quant au montant et quant aux accessoires
- Les garanties à exiger de la caution

Mettre en jeu la caution

- Le moment pour appeler en garantie
- Identifier les incidents susceptibles d'empêcher la mise en jeu et les éviter
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective contre le débiteur
- Éviter la remise en cause du cautionnement

Étude de cas : identification des bons réflexes à acquérir dans la mise en jeu de la caution dans différentes situations

Rédiger sa garantie à première demande

Identifier les précautions à prendre lors de la rédaction

- Les principales formules rencontrées en pratique
- Les informations à communiquer au garant
- Déterminer la durée de son engagement
- Formuler l'engagement de payer

Exercice d'application : rédaction d'une garantie à première demande

Mettre en œuvre sa garantie

- L'obligation de payer
- Les exceptions pouvant libérer le garant du paiement
- Les voies de recours à disposition
- Recourir à la lettre d'intention

Étude de cas : examen des décisions récentes en matière de garanties à première demande

Recourir à la lettre d'intention

Rédiger une lettre d'intention

- Lettre d'intention ou lettre de confort : choisir une formule
- Mesurer les conséquences du choix

Étude de cas : identification des points perfectibles de différentes lettres d'intention

Les précautions devant entourer la délivrance de la lettre d'intention

- Côté bénéficiaire
- Côté émetteur

Mettre en jeu une lettre d'intention

- Repérer les incidents possibles
- Envisager les différents recours

Étude de cas : choix de la garantie la plus appropriée pour les différentes situations préalablement définies et repérage des pièges

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.